



HAL
open science

De communauté à communautarisme... et retour

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. De communauté à communautarisme... et retour. Laura Calabrese; Marie Veniard. Penser les mots, dire la migration, L'Harmattan, pp.59-70, 2018, 9782806104205. hal-02978416

HAL Id: hal-02978416

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02978416>

Submitted on 30 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De *communauté* à *communautarisme*... et retour

Michelle Lecolle, Université de Lorraine, Centre de recherches sur les médiations

Alors que *communauté* est un nom courant et passe-partout, son association avec l'idée et le mot de *communautarisme* infléchit sa signification. Ainsi, pour approcher l'enjeu de *communauté* dans le champ des mots de l'immigration, il faut associer les deux termes. On expose d'abord chacun des deux, puis leur interrelation, et ceci principalement en termes linguistiques – avec, pour toile de fond, le contexte social, politique et historique de l'espace français contemporain. Les exemples sont issus principalement de textes médiatiques à partir des années 2000, et plus ponctuellement de textes de sciences sociales, de blogs et de littérature.

Communauté

Communauté est un mot paradoxal, tout à la fois anodin et « chargé » – une arène de discussion. Le nom a plusieurs significations : celle (i) de nom de qualité dérivé de l'adjectif *commun* (*communauté de sens*, *communauté de savoir*, *communauté de vie*) et (ii) de nom collectif (c'est-à-dire renvoyant à un groupe : *communauté scientifique*, *communauté universitaire*, *communauté nationale*, *communauté musulmane*).

Le lien sémantique entre les deux premières acceptions est présent par exemple dans l'expression *communauté linguistique*, qui associe (i) le fait d'avoir une langue en commun et (ii) l'existence d'un groupe ayant en commun une langue. Ce lien sémantique occasionne aussi parfois un glissement d'une acception à l'autre, voire une indistinction : en 1) (billet de blog à propos de la question des « communautés »), alors que les occurrences de *communauté* dans *communauté d'origine* et *communauté de destin* ont un sens de nom de qualité (« fait d'avoir en commun l'origine, le destin »), *les communautés* a un sens collectif. La suite de l'extrait brouille un peu les repères, de sorte qu'on peut interpréter l'idée d'un destin commun (*communauté de destin*) comme étant la cause de l'existence d'une communauté ayant ce même destin :

1) *Communauté* d'origine, *communauté* de destin ? [titre]
Le débat monte de plus en plus sur les *communautés* : chacun revendique – légitimement – le respect de ses racines, de l'histoire du peuple auquel il se sent appartenir.

Cette *communauté* d'origine ne signifie pas une *communauté* de destin : quelle *communauté* de destin entre un jeune immigré de parents paysans analphabètes et un fils d'homme d'affaires ayant fait ses études dans les meilleures écoles suisses et américaines ? (Blog de Marie-Laure Meyer, 22/02/2005).

Ajoutons une troisième acception (iii) locative (*vivre dans quelque communauté de province*). Celle-ci est plus occasionnelle, du moins pour le français. Cependant, elle a également un lien sémantique régulier avec l'acception collective : une communauté, comme lieu, accueille son « contenu », c'est-à-dire les occupants du lieu. En superposant les trois significations, c'est ce lien sémantique qu'exploite le titre de l'ouvrage *La communauté* de Raphaëlle Baqué et Ariane Chemin (Albin Michel, 2018), centré sur « Trappes, ce petit bout de banlieue française », la ville et les habitants, « de Jamel Debbouze au fondamentalisme musulman » (présentation sur le site du *Monde*, janvier 2018).

On aborde ici *communauté* principalement comme nom collectif. On se basera sur une définition courante des noms collectifs proposée dans des travaux précédents. Cette définition associe la forme (au singulier) de ces noms et leur sens pluriel : un nom collectif est un nom au singulier qui désigne un groupe composé d'éléments de même catégorie.

S'il a été dit plus haut que *communauté* est anodin, c'est de par sa très grande généralité sur le plan sémantique : à la différence des noms collectifs *police*, *armée* ou *jury*, respectivement associés aux noms d'élément *policier*, *soldat* et *juré*, *communauté* n'a pas de nom d'élément lexicalement associé, ce qui fait que le nombre et l'identité des membres du groupe ne sont pas *a priori* spécifiés. La morphologie du nom (à partir de *commun*) signale néanmoins que ces membres partagent quelque chose (un « avec » – cf. *vivre en communauté* ; *notre communauté* comme équivalent de *notre famille*) ou ont « quelque chose en commun » du point de vue de leur identité (un « comme »), ce qui renvoie aux deux acceptions principales mentionnées. Les trois formulations ci-après illustrent ce lien : (a) *communauté* comme nom de qualité ; (c) *communauté* comme nom collectif. La formule en (b), qui exprime un « avec », fournit la transition sémantique entre (a) et (c) :

(a) *communauté*_{nom-qualité} *d'origine, de vie* ; (b) *vie en communauté* ; (c) *communauté*_{collectif} *chinoise, scientifique*.

Comme collectif toujours et de par son sens très général, le nom dénomme potentiellement des rassemblements d'humains de toutes sortes : plus général que *famille*, mais plus spécifique que *groupe* ou *population*, le nom évoque, comme signalé, le « quelque chose en commun », selon les deux sens – vie (« avec », sens (ii)) et identité (« comme », sens (i)). Enfin, du fait même de cette ouverture sémantique et référentielle, *communauté* est un outil linguistique de rassemblement : nommer des personnes *la/une communauté*, c'est, indépendamment de l'adéquation au réel, instaurer un lien entre eux de « communauté », sous les deux aspects mentionnés. Ainsi, en paraphrasant Frath, on peut dire que le « nommeur » – celui qui nomme par un nom collectif – est un « demiurge », qui fait advenir la réalité (discursive) d'une « communauté ». De fait, on constate cette propension des discours publics contemporains à recourir à l'expression – 2), 3), 4) –, mais aussi les résistances que provoque parfois ce mode de désignation – 5), 6) :

2) Les réseaux sociaux permettent à des **communautés** qui n'existaient pas avant de se créer. (entendu à la radio, 2018)

3) Mort de Shaoyo Liu : le préfet de police de Paris tente de rassurer la **communauté** chinoise (*LCI*, 1/04/2017).

4) Au cœur de l'Europe, le carnage du Bataclan suscite excuse et déni. Ceux de la **communauté** musulmane qui, sans doute sincère, s'inquiète pour son avenir et jure n'avoir rien deviné. Et ceux aussi d'une classe politique belge, qui n'a rien voulu voir (*Le Figaro*, 18/11/2015, commentaires après les attentats de Paris du 13 novembre 2015).

5) [Drame de la prise d'otages en Irak] Ce drame a conduit à user et abuser de l'expression « **communauté** musulmane ». Dans le courrier, des lecteurs rappellent qu'il n'existe en France ni une **communauté** musulmane, ni une **communauté** juive, ni une **communauté** chrétienne, mais des musulmans, des juifs, des chrétiens, divers entre eux, ainsi que des agnostiques et des athées [...]. Non pas des **communautés**, mais des citoyens français ou des résidents étrangers, qui ne se déterminent pas forcément par une appartenance religieuse (Chronique du médiateur du *Monde*, Robert Solé, 6/09/2004).

6) Le portrait des musulmans de France tel qu'il ressort de cette enquête décrit une réalité très contrastée. La première, à rebours de beaucoup d'idées reçues, est qu'il n'y a ni « communauté musulmane », ni « communautarisme musulman » unique et organisé. Il existe des Français de culture et de confession musulmane, dont le sentiment d'appartenance à la communauté musulmane est avant tout individuel : peu

d'engagement associatif au nom de l'islam ou encore la faiblesse d'un sentiment de destinée collective (Enquête effectuée en septembre 2016 par l'Institut Montaigne, « think tank indépendant »).

Critiqué, le désignatif n'est, dans les faits, pas toujours employé. Ainsi récemment (avril 2017), certains organes de presse ont-ils préféré parler de *diaspora chinoise* pour le même événement que celui de 3), ce qu'on peut interpréter comme un évitement délibéré de *communauté* :

7) Paris : autopsie d'une colère anti-police inédite de la **diaspora chinoise** après la mort d'un des siens (*Le Monde*, 29/03/2017).

Un article sur la politique de Donald Trump aux États-Unis utilise l'expression *groupe minoritaire* :

8) Les mesures prises par Donald Trump ont suscité une levée de boucliers sans précédent au sein de plusieurs **groupes minoritaires**, comme les homosexuels, les musulmans et les immigrés, et chez les femmes (*Politis*, 18-24/01/2018)

Parallèlement, dans un autre contexte (production scientifique), le rapport (paru en mars 2017) de l'historien Benjamin Stora sur la recherche en Sciences sociales sur les migrations et les réfugiés ne recourt pas à ces formulations, et si le terme *communauté* apparaît quelquefois, c'est comme équivalent à « groupe social » :

9) [À propos des travaux rapportés dans le rapport] De nombreuses monographies étudient les migrations au prisme des principales **communautés** installées en France, souvent en écho à la forte demande mémorielle (« La recherche sur les migrations et l'immigration. Un état des lieux »).

En résumé, *communauté* est général, vague et accueillant de par son sens et de par les référents collectifs et les membres que le nom collectif dénomme.

Sur son versant « identitaire » (rassemblement des membres de « même catégorie » – le « comme » (i)), *communauté* peut être comparé à d'autres noms collectifs, par exemple *ethnie* ou *race* (voir *race**), à tous points de vue plus saillants. En effet, si ceux-ci signalent selon quel critère sont rapprochés et rassemblés les membres du groupe, ce n'est pas le cas de *communauté*. Par voie de conséquence, *communauté* se modèle sur son contexte (du plus étroit au plus large – thématique), qui en détermine le sens et la référence, par le biais d'expansions adjectivales ou de compléments de nom. En effet, plus que le nom lui-même, c'est en définitive la signification de l'expansion syntaxique du nom (*musulmane*, *universitaire*, *scientifique*) qui identifie les éléments et les rassemble (discursivement).

À ce stade, il faut en venir à la signification de cette expansion syntaxique. Alors que les adjectifs *nationale*, *européenne* associés à *communauté* constituent une expression figée (équivalente à « la nation », « l'Europe »), et que *scientifique* appliqué à *communauté* délimite simplement la référence du syntagme (qui est équivalent à « les scientifiques »), d'autres adjectifs catégorisants – ethniques tels que *chinois*, ou de religion tels que *musulmane*, *chrétienne*, *juive* – vont au-delà, et renvoient non seulement à une catégorisation sociale mais aussi à l'altérité. En effet, le référent du syntagme est toujours construit par différenciation, comme une minorité par rapport à l'ensemble englobant qu'est, par exemple, une ville ou, plus généralement, la communauté nationale. Les syntagmes [*la communauté* + adjectif catégorisant] isolent donc un sous-ensemble dans un ensemble plus grand, autrement dit ils créent un rapport partie/tout, une partition. De la sorte, [*la communauté* + adjectif catégorisant] désigne l'Autre.

Mais pourquoi alors le syntagme *la communauté scientifique*, où *scientifique* est un adjectif catégorisant également, ne renvoie-t-il pas à l'altérité ?

Communautarisme

Il faut ici prendre en compte le contexte social français où se manifeste – se manifesterait – le communautarisme : on entend généralement par ce terme la manifestation d'une altérité consentie, voire bâtie par les acteurs eux-mêmes, en d'autres termes l'auto-exclusion. Selon Van Eeckhout, « on parle de communautarisme lorsque les communautés sont reconnues comme telles dans une société donnée. Ou plus négativement, lorsque ce qui différencie les communautés prévaut sur ce qui unit, par delà la race ou la foi, les individus comme citoyens d'une même société » (2007 : 27).

Ce détour sociétal et lexical permettra de répondre à la question ci-dessus. Tout d'abord, la prise de distance portée par le conditionnel (*se manifesterait*) est signifiante : on n'affirme pas ici l'existence d'un réel communautarisme – d'ailleurs largement discuté voire contesté (voir Tissot) –, mais de questions qui se posent dans la société française, présentées comme une menace dans le discours public. Cette menace est d'ailleurs reprise par certains hommes politiques :

- 10) Une France forte c'est une France qui dit non au **communautarisme** :
 - avec Nicolas Sarkozy nous refusons le droit de voter et d'être élu pour les étrangers extracommunautaires proposé par François Hollande ;
 - donner le droit de vote aux étrangers, c'est prendre le risque de soumettre les maires à des pressions communautaires : créneaux horaires pour les femmes dans les piscines municipales, personnel voilé dans les crèches (tract de campagne de N. Sarkozy, 2012).

Un tel communautarisme, s'il existe, se rattache à des groupes ethniques ou religieux différents (*communauté chinoise* et surtout *musulmane* – ce à quoi, avant même lecture de l'ouvrage, fait également penser le titre *La communauté* cité plus haut, ainsi que sa présentation par *Le Monde* : titre fort bien choisi, qui cumule les acceptions locative et collective décrites plus haut, tout en favorisant des inférences liées au « communautarisme »). Mais il ne peut se rapporter à la nation (qui est l'ensemble englobant – *communauté nationale*), ou même à une partie catégorisée par sa profession (*communauté scientifique*). Étonnamment, on ne rencontre pas non plus *communauté ouvrière*, par exemple, du moins dans des discours à portée générale (tous publics).

De communauté à communautarisme

Que se passe-t-il sur le plan linguistique ? *Communautarisme* est un nom dérivé de *communautaire*, lui-même dérivé de *communauté*. On sait que le suffixe *-isme* permet (entre autres) de construire des noms de comportements, de pratiques et de mouvements, politiques, artistiques, etc. Le nom renvoie donc à une prise de position collective des acteurs qui le pratiquent.

Communautarisme a pour base l'adjectif *communautaire*. Dérivé de *communauté*, *communautaire* en est primitivement « l'adjectif relationnel » ; on qualifie ainsi les adjectifs (souvent dérivés) qui reprennent le contenu du nom sur lequel ils sont formés (ici, *communauté*) : *les étrangers communautaires* (formule usuelle), où *communautaire* renvoie à l'Europe, sont ainsi « les étrangers de la Communauté (Européenne)/appartenant à la Communauté Européenne » (qui ne s'appelle d'ailleurs plus *Communauté*, mais *Union européenne*) – voir aussi, avec cette acception, *une politique d'accueil communautaire* (rapport de Benjamin Stora, cité ci-dessus). Dans un autre domaine, *un appartement*

communautaire renvoie à un mode de vie en communauté – on retrouve le sens « avec », ainsi que le lien entre lieu et occupants du lieu. Dans tous les cas, *communautaire* équivaut simplement à « de la communauté ». Le Dictionnaire de l'Académie (9^{ème} édition), avec des exemples comme *Vie communautaire*, définit *communautaire* comme « Relatif à la vie en commun ; qui pratique ou préconise la vie en commun ». L'adjectif a sensiblement la même polyvalence que *communauté*, et ses valeurs usuelles, comme celles citées précédemment, ne sont pas particulièrement marquées au regard de l'identité/altérité.

À la différence des adjectifs qualificatifs, les adjectifs relationnels comme *communautaire* n'expriment donc pas réellement des propriétés additionnelles. Ils ont également des propriétés spécifiques et, en particulier, ils ne peuvent pas être utilisés en fonction attribut. En partant d'un exemple classique : *la voiture présidentielle* signifie « la voiture du président », et on ne peut pas dire *la voiture est présidentielle* – alors qu'on peut dire, avec un adjectif qualificatif, *la voiture est grande/bleue/usée*.

Mais dans certains autres emplois contemporains, l'adjectif évolue vers un sens qualificatif. Ainsi par exemple, l'emploi attributif est attesté en 11) :

11) Pink TV *est* identitaire et non *communautaire* (*France Inter*, 10/2004, à propos de la création d'une nouvelle chaîne TV).

À partir de cet exemple signalant une évolution sémantique, on peut alors décrire le sens de *communautaire* en recourant à son dérivé *communautarisme*, par la formule : « caractérisé par le communautarisme » ou « fondé sur le communautarisme ». Ainsi, dans l'exemple 10) *supra*, on interprétera *pressions communautaires* par « pressions fondées sur le communautarisme ».

Sur ce modèle, on trouve de même les collocations *repli communautaire*, *clubs (sportifs) communautaires* ou encore les coordinations *identitaire et communautaire*, *ethnique et communautaire* (débat à l'Assemblée Nationale lors de la « loi sur le voile » en 2004). Dans ces cas, *communautaire* apparaît comme un synonyme de l'adjectif qualificatif *communautariste*.

Dans ces types d'emplois, le syntagme composé d'un nom et de *communautaire* supporte la glose suivante : un comportement *communautaire* > *Le communautarisme* de ce comportement.

Ainsi, d'un point de vue sémantique, le mot *communautaire* peut-il être qualifié de « biface » : une de ses faces relève à proprement parler de la dérivation sur *communauté* (c'est un adjectif relationnel), l'autre ne s'éclaire que par le recours au sens de *communautarisme*. Selon cette analyse, l'existence de cette seconde face n'est pas sans conséquence sur le sens même de *communauté*, qui apparaît comme chargé en retour du sens de *communautaire* et de *communautarisme*.

En définitive, dans sa banalité même, *communauté* n'est pas un nom anodin : il dénomme un regroupement de personnes (que celui-ci soit ou non avéré), ce qui est plus discuté encore lorsque ce regroupement est présenté comme fondé sur des critères ethniques ou, plus généralement, marquant l'altérité. Dans un contexte social où, pour certains, l'esprit de la république française et la laïcité sont supposés menacés et servent d'argument politique, *communauté* apparaît, dans le terme même, lesté de la référence négative au communautarisme.

On peut, à titre de comparaison, mentionner un tout autre contexte politique, celui de la Belgique, qui utilise l'adjectif *communautaire* principalement pour parler des rapports entre les communautés linguistiques et culturelles du pays (communautés flamande, francophone et

germanophone) – une exception à ceci est l'expression *vote communautaire*, qui réfère au vote des populations immigrées. Au contraire, le nom *communautarisme* est réservé, comme en France, au repli identitaire supposé des minorités ethniques et religieuses. Ainsi, à la différence du contexte français dans lequel les deux mots finissent, dans les cas présentés, par se rejoindre, le sens en Belgique est clairement distribué pour désigner des populations et des situations différentes.

Bibliographie

- Fiala, P. (n.d.) : « Commun(e)(s). Mettre en commun : les mots du collectif aujourd'hui ». URL: <https://selp.eu/lexique/communes/>, consulté le 13/11/2017.
- Frath, P. (2010) : « La référence par le nom : vers une linguistique anthropologique », in P. Frath, J. Pauchard & L. Lansari (coord.), *Res per Nomen 2 : langue, référence et anthropologie*, Reims, Épure. URL: <http://www.res-per-nomen.org/respernomen/perso/mespubs.html>, consulté le 25/05/2017.
- Krieg-Planque, A. (2005) : « Le mot "ethnie" : nommer autrui. Origine et fonctionnement du terme "ethnie" dans l'univers discursif français », *Cahiers de lexicologie*, n° 87(2) : 141-161.
- Lammert, M. & Lecolle, M. (2014) : « Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble », *Cahiers de Lexicologie*, n° 105(2) : 203-222.
- Lecolle, M. (2013) : « Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu / groupe », *Revue ¿Interrogations?*, n° 16. URL: <http://www.revue-interrogations.org/-No16-Identite-fictive-et->.
- Noiriel, G. (2007): *Racisme : la responsabilité des élites*, entretien mené par B. Richard, Paris, Éd. Textuel.
- Stora, B. (2017) : *La recherche sur les migrations et l'immigration. Un état des lieux*, Musée national de l'histoire de l'immigration. URL : http://www.histoire-immigration.fr/sites/default/files/atoms/files/20170322_rapport_mnhi_recherche_migrations.pdf, consulté le 30/4/2018.
- Tissot, S. (2016) : « Qui a peur du communautarisme ? Réflexions critiques sur une rhétorique réactionnaire », *Les Mots sont importants.net*. URL: <http://lmsi.net/Qui-a-peur-du-communautarisme#nh2>, consulté le 13/11/2017.
- Van Eeckhout, L. (2007) : *L'immigration*, Paris, Odile Jacob, La Documentation française.